

Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

Progression de l'activité au premier trimestre 2017

Au cours du 1^{er} trimestre 2017 l'encaissement du secteur des assurances enregistre un mouvement de hausse notable après un exercice 2016 indécis au cours de ses trois premiers trimestres et même en recul important en fin d'année: toutes branches d'assurances confondues, les primes augmentent de 5,67% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Contrairement à 2016 des évolutions parallèles suivant les secteurs sont à constater: si l'encaissement des branches vie progresse de 5,14% par rapport au 1^{er} trimestre 2016, les primes en assurance non vie augmentent de 9,12% par rapport à la collecte du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

En assurance-vie la progression trimestrielle de 5,14% de l'encaissement masque des évolutions divergentes et de très grande ampleur suivant les types de produits: pour les produits à rendements garantis les primes sont en diminution de 27,89% par rapport au trimestre correspondant de l'année antérieure et se situent à leur plus bas niveau depuis la mi-2015. La collecte nette est même légèrement négative, les rachats dépassant le niveau de l'encaissement. Cette baisse est plus que compensée par la hausse de 26,92% pour les produits vie en unités de compte, branche pour laquelle les prestations sont également en forte augmentation sans pourtant aboutir à un mouvement de décollecte.

Le total des provisions techniques des assureurs vie s'établit à 163,50 milliards d'euros à la fin mars 2017, en progression de 10,81% par rapport à la fin mars 2016, et de 2,03% par rapport à la fin décembre 2016. Vu le contexte boursier favorable du premier trimestre on aurait pu s'attendre à une progression plus vigoureuse alors que la croissance plus modeste s'explique par les quelque 4,28 milliards d'euros de rachats et autres prestations du 1^{er} trimestre 2017 qui correspondent à un taux de rachat en base annuelle de 10,55% par rapport aux provisions techniques. Ce taux est en progression sensible par rapport à celui de 8,16% du 4^{ème} trimestre de 2016.

L'assurance non vie progresse de 9,12% sur les trois premiers mois de 2017. Les assureurs luxembourgeois travaillant essentiellement, sinon exclusivement sur le marché national, enregistrent une croissance de leur encaissement de 3,28%. Avec une hausse de 14,35% de leur encaissement, les entreprises opérant à l'étranger dans les branches d'assurances non vie hors assurances maritimes continuent sur leur trajectoire dynamique des trimestres précédents. Les chiffres de l'assurance maritime, qui est essentiellement le fait de quelques grandes mutuelles dont l'encaissement reflète l'évolution des sinistres, ne seront disponibles qu'ultérieurement.

L'ensemble des données est disponible sur le site internet www.caa.lu du Commissariat aux Assurances.